

CONTRAT DE MANDAT eGestion CONSTRUCTYS

Entre

L'entreprise

Située à

SIRET n°

Représentée par agissant en qualité de gérant(e)

ET d'autre par

La CAPEB Gironde

Située à 12 avenue de Chavailles, Bâtiment 5 à 33520 BRUGES

Représentée par Astrid CHAMBARAUD, agissant en qualité de Présidente du Conseil d'Administration

Il est établi le présent contrat de mandat.

Article 1 - Missions

L'entreprise confie à la CAPEB Gironde le soin d'accomplir les missions suivantes :

- Aide à la constitution des dossiers de demande de financement CONSTRUCTYS
- Saisie des demandes de financement CONSTRUCTYS sur le compte *eGestion* de l'entreprise
- Suivi de la prise en charge financière sur le compte *eGestion* de l'entreprise

Article 2 - Responsabilité

La CAPEB Gironde ne pourra être tenue responsable d'éventuels retards ou refus de financement des actions de formation saisies par ses soins sur le compte de l'entreprise, CONSTRUCTYS restant le seul décisionnaire.

Article 3 - Confidentialité

Les parties s'engagent à considérer comme strictement confidentielles toutes les informations, transmises et contenues sur le compte de l'entreprise, notamment l'identifiant et le mot de passe du compte *eGestion* du site de CONSTRUCTYS. Il est convenu que la CAPEB Gironde enregistrera les informations strictement nécessaires aux missions visées à l'Article 1 et utilisera les informations concernant le mandant et ses salariés pour les seules démarches prévues à l'Article 1.

Article 3 – Durée du mandat

Le présent mandat prend effet au jour de sa signature et ce pour une durée indéterminée. Le présent mandat est conclu intuitu personae, en conséquence, le décès, l'incapacité, la transformation, la fusion ou la disparition de l'une des parties mettra fin automatiquement au mandat.

Il pourra être mis fin au mandat par l'une des parties par simple notification écrite et prenant effet dès réception.

Article 4 - Litige

En cas de désaccord survenant entre elles et sans accord amiable, les parties conviennent que seules seront les juridictions de Bordeaux seront compétentes pour trancher le litige.

Fait à Bruges, le/...../.....

Accès portail *eGestion* de l'Entreprise

NOM D'UTILISATEUR :

MOT DE PASSE :

Afin d'assurer la mission confiée,
l'Entreprise s'engage à fournir à la
CAPEB Gironde, les identifiants
d'accès qui seront changés tous les
3 mois par CONSTRUCTYS.



Pour l'Entreprise (cachet et signature)